



Comité de défense de l'hôpital de Dourdan (CDH-Dourdan)

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Publiée au *Journal officiel* du 23 mars 2021

Numéro RNA : W911001827

Siège social : mairie, esplanade Jean Moulin, 91410 Dourdan

Siège administratif : 9 rue de la Gaudrée, 91410 Dourdan – bâtiment A

Communiqué du CDH-Dourdan à diffuser lors du Conseil de surveillance du CHSE du 2 juillet 2021

La pédiatrie restera à Dourdan, du moins provisoirement. Devant la mobilisation de la population et du personnel médical, la direction a été contrainte de reculer. Elle déclare vouloir « *prolonger sa réflexion* » sur l'avenir des structures pédiatriques pour les 2 sites du CHSE dans le cadre d'un Groupement Hospitalier de Territoire qui sera effectuée par une fédération médicale de pédiatrie. En attendant elle maintient les lits d'hospitalisation complète sur le site de Dourdan. Mais, pour combien de temps ? Lors de notre RDV du 3 juin cela n'était pas inscrit noir sur blanc ! Et le groupement hospitalier peut nous faire craindre un transfert partout sur le territoire. Tout dépendra du bon vouloir des autorités de tutelle !

Nous nous réjouissons de cette première victoire, mais la menace pèse toujours sur le site hospitalier de Dourdan. Actuellement il offre l'essentiel des services d'un hôpital de plein exercice. Or, **le Directeur propose toujours de le transformer en « hôpital de proximité » (même si son appellation est devenue « nouvel hôpital de l'Hurepoix), soit en un établissement contribuant « à l'offre de soins de premier recours »**. Alors, selon les décrets du 12 mai 2021, il ne sera plus autorisé à exercer aucune activité de chirurgie ce qui entraînera la disparition de toutes les spécialités médicales et chirurgicales et la marginalisation du laboratoire, de la radiologie et des urgences. Il nous est promis des dérogations pour le seul site de Dourdan. Chacun sait que de telles promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Nous n'avons aucune garantie pour l'avenir. Soutenir « l'hôpital de proximité » c'est donner au bourreau la corde pour se faire pendre. D'autant que nous avons appris qu'un anesthésiste, qui prenait entre-autre les enfants en charge, sur Dourdan a quitté l'hôpital au 1er juillet. Ce qui signifie que la chirurgie ambulatoire est gravement menacée et pourra servir de prétexte à la fermeture du service.

En déclassant le site hospitalier de Dourdan en hôpital de proximité, le directeur et l'Agence Régionale de Santé bafouent le code de la santé publique. En effet un tel label est réservé aux hôpitaux locaux des zones rurales, manquant de médecins, dont la population est âgée et défavorisée, vivant en moyenne sous le seuil de pauvreté. Ces critères n'ont rien à voir avec Dourdan et sa région.

Rien ne justifie une telle casse, sinon des considérations exclusivement comptables. Il faut faire des économies sur le dos de la population qui devra faire des dizaines de kilomètres pour se soigner dans des hôpitaux surchargés à taille de plus en plus inhumaine. L'expérience montre que si les économies sont illusoires la dégradation du service public est bien réelle. De plus l'avant-projet ne tient aucun compte des leçons à tirer de la pandémie actuelle : pas un mot sur la nécessité de renforcer les urgences, d'ouvrir ou rouvrir des lits de soins intensifs et de réanimation. Un tel « oubli » a des conséquences dramatiques sur les populations concernées. Nous alertons également sur le rachat d'un bâtiment entier sur le site d'Etampes par Korian, dont la mauvaise réputation n'est plus à prouver, qui vient rejoindre Clinailance ouvrant ainsi aux grands groupes privés le « marché de la santé » dans le Sud Essonne.

La population concernée entend sauver son hôpital avec tous les services dont il dispose actuellement. Une pétition l'exigeant a déjà recueilli largement son objectif de 2500 signatures.

La pandémie a fait prendre conscience que la santé était un bien qui devait être placé hors des lois du marché et que l'hôpital public était le ciment de la solidarité nationale. En pleine pandémie, démolir un hôpital est irresponsable. C'est pourtant ce qui est programmé le **2 juillet 2021**, jour où le Conseil de Surveillance du CHSE est appelé à débattre du projet.

Ne soyons pas dupes d'un recul sur la pédiatrie qui pourrait n'être que tactique, destiné à désamorcer la vague d'un mécontentement général afin de faire voter le projet médical sans obstacle le **21 septembre** pour contenter les investisseurs aux aguets.

Reculer pour mieux sauter après avoir endormi la vigilance populaire est vieux comme le monde. Nous ne sommes pas naïfs.

Si la direction du CHSE et ses soutiens veulent prouver leur bonne foi, qu'ils écrivent sur leur projet le maintien des 8 lits d'hospitalisation et abandonnent l'idée d'une fédération médicale de pédiatrie. Qu'ils renoncent également au label d'« hôpital de proximité » pour le site de Dourdan.

Les administrateurs-trices du CDH-Dourdan

- Nous réitérons notre interrogation quant à la fin de mandat du président de la Commission médicale d'établissement qui va ainsi échapper à ses responsabilités sans gérer le chaos sanitaire et social que son projet va générer et nous souhaitons que le processus en cours soit suspendu en attendant la nomination d'un nouveau président.
- Nous voulons que les contributions au pré-projet élaborées par le personnel et les soignants du CHSE soient prises en considération.
- Nous demandons à recevoir une copie du compte-rendu avec toutes les prises de parole au sein du conseil de surveillance. Nous n'avons toujours pas reçu celui du mois de janvier. Et nous attendons celui du 16 avril.
- Nous souhaitons que le Conseil intervienne auprès de l'ARS pour qu'un représentant de notre Comité soit désigné comme représentant des usagers au conseil de surveillance.
- Nous voulons des modifications institutionnelles qui permettent aux citoyen.ne.s et usager.e.s d'avoir une place significative au sein des instances décisionnelles concernant l'avenir de notre hôpital. Nous n'acceptons plus que les décisions concernant l'hôpital nous soient annoncées sans que nous n'ayons pu participer à leur élaboration